

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 3-460-1935 promulguant dans la colonie le décret du 29 novembre 1934 relatif à l'application du décret du 25 juin 1934 sur l'organisation de la comptabilité de l'Etat.

n° 3-460-1935

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
12 mars 1935

Numéro JO
n° 460 du 31/03/1935

Date du numéro
31 mars 1935

VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu le décret du 29 novembre 1934, relatif à l'application du décret du 26 juin 1934, sur l'organisation de la comptabilité de l'Etat, inséré au Journal officiel de la République française du 1er décembre 1934

Vu la dé pêche du Ministre des colonies n° 1 du 11 janvier 1935,

TEXTE INTÉGRAL

Art.1er

Est promulgué à la Côte française des Somalis le décret du 29 novembre 1934 susvisé relatif à l'application au décret du 25 juin 1934 sur l'organisation de la comptabilité de l'Etat. Art. 2. — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

M . DE COPPET.